

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00135

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL RAMES DE TRAMWAY CAF

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190013510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL RAMES DE TRAMWAY CAF

Saint-Etienne Métropole a contractualisé le 14 janvier 2015 avec la société CAF un marché concernant l'étude, la fabrication, la livraison et la mise en service de 16 rames de Tramway URBOS.

Le montant de ce marché y compris l'avenant n°1 notifié en octobre 2018 s'élève à 42 147 246 € HT pour une durée de 48 mois.

Les délais de livraison n'ayant pas été respectés, CAF est assujettie à l'application de pénalités de retard dont le montant contractuel s'élève à 2 857 601,401 € HT.

Suite à ce constat, les parties se sont rapprochées afin de discuter des solutions et conditions de règlement de ces pénalités dans la perspective d'une solution transactionnelle du litige.

Un accord amiable, transactionnel et irrévocable a pu ainsi aboutir.

Il prévoit que le montant des pénalités dues par CAF peut être réduit à **2 417 601,40 €** du fait de certains retards qui sont imputables à Saint-Etienne Métropole.

Ainsi, CAF s'engage à payer le montant de ces pénalités.

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole s'engage à payer des prestations supplémentaires à réaliser par CAF correspondant à :

- des modifications complémentaires des 16 rames : 724 616,40 €, la modification concernant l'installation d'un système embarqué de réduction de friction étant soumis à une obligation de résultat
- des prestations complémentaires déjà réalisées : 318 359 €
- une extension de la garantie : 310 500 €
- la fourniture d'un lot complémentaire de pièces de rechange : 550 000 €

soit un total de **1 903 475,40 € HT**.

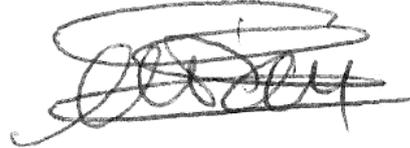
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le protocole transactionnel à conclure avec la société CAF tel qu'il figure en annexe de la présente délibération,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer et exécuter le protocole transactionnel,**

- les dépenses et recettes correspondantes seront prises en compte dans le cadre du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe des Transports.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU